

Enthousiaste le temps d'une soirée, il se montra réticent dès le lendemain lorsque l'idée survécut à la nuit. *En gros, il aime parler mais, au moment d'agir, il n'y a plus personne*, constata Carole, déçue. Il ne resta des premiers que Carole et un autre garçon, Martin de Varenne, lesquels mirent dans le coup un troisième homme, un certain Gilles Lahire assez beau-parleur, au bon sens du terme, qu'ils convinrent rapidement de désigner comme président de la toute nouvelle association. Quelques jours plus tard, Carole déposait les statuts de l'association *Les enfants ont le droit* (LEOLD) à la préfecture de police. C'était parti.

— On n'a pas besoin d'être nombreux, les rassura Martin, ce sont toujours les petits nombres qui font bouger les mammoths ! Nous n'avons pas l'intention de mettre des foules dans la rue, mais seulement de mener des actions ciblées, et il n'y a pas besoin de troupes pour cela.

L'accueil fut en effet assez mitigé parmi leurs amis qui auraient pu les rejoindre. Ils n'étaient pas les seuls à déplorer les événements et les évolutions qu'ils constataient au gré des décisions de justice mais beaucoup n'allaient guère plus loin et trouvèrent immédiatement mille bonnes raisons de ne pas se mouiller.

— Tu ne peux pas remédier à tous les malheurs du monde, encourageaient ainsi Carole des gens certainement bien intentionnés.

— Non, bien sûr, répondait celle-ci sans se démonter, mais si je peux contribuer à protéger un enfant dans ne serait-ce qu'une seule affaire, j'y vais !

Carole avait toujours été généreuse, se souciant de l'oiseau blessé et des chats errants comme des exclus de la classe dont elle ne supportait pas la détresse. Elle bravait alors sa timidité pour leur venir en aide, avec un aplomb